

J U S T E L - Législation consolidée				
Fin	Premier mot	Dernier mot		
	Travaux parlementaires	Table des matières		
		Fin		Version néerlandaise
belgiquelex . be - Banque Carrefour de la législation				

Titre	
24 MAI 1921. _ Loi garantissant la ≤liberté> d' ≤association> .	
Publication : 28-05-1921 numéro : 1921052450	
Dossier numéro : 1921-05-24/01	
Entrée en vigueur : 07-06-1921	

Table des matières		Texte	Début
Art. 1-5			

Texte		Table des matières	Début
<p>Article 1. La ≤liberté> d'≤association> dans tous les domaines est garantie. Nul ne peut être contraint de faire partie d'une ≤association> ou de n'en pas faire partie.</p> <p>Art. 2. Quiconque se fait recevoir membre d'une ≤association>, accepte, par son adhésion, de se soumettre au règlement de cette ≤association>, ainsi qu'aux décisions et sanctions prises en vertu de ce règlement. Il peut en tout temps se retirer de l'≤association> en observant le règlement; toute disposition réglementaire ayant pour effet d'annihiler cette ≤liberté> est réputée non écrite.</p> <p>Art. 3. Sera puni d'un emprisonnement de huit jours à un mois et d'une amende de 50 francs à 500 francs ou d'une de ces peines seulement, celui qui, pour contraindre une personne déterminée à faire partie d'une ≤association> ou à n'en pas faire partie, aura usé à son égard de voies de fait, de violences ou de menaces ou lui aura fait craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune.</p> <p>Art. 4. Sera puni des mêmes peines, quiconque aura méchamment, dans le but de porter atteinte à la ≤liberté> d'≤association>, subordonné la conclusion, l'exécution ou, même en respectant les préavis d'usage, la continuation d'un contrat de travail ou de services, soit à l'affiliation, soit à la non-affiliation d'une ou de plusieurs personnes à une ≤association>.</p> <p>Art. 5. Par dérogation à l'article 100 du Code pénal, le chapitre VII et l'article 85 du livre Ier de ce Code sont applicables aux infractions prévues par la présente loi.</p>			

	Texte	Table des matières	Début
--	-----------------------	------------------------------------	-----------------------

Travaux parlementaires

Session de 1919-1920. CHAMBRE DES REPRESENTANTS. Documents. _ Projet de loi et exposé des motifs. Séance du 13 janvier 1920, n° 35. _ Rapport de M. Soudan. Séance du 19 mai 1920, n° 276. Session de 1920-1921. CHAMBRE DES REPRESENTANTS. Documents. _ Amendements de MM. Tschoffen et Heyman. Séance du 18 janvier 1921, n° 69. Annales parlementaires. _ Discussion générale : séances des 3, 10 et 16 février 1921, pp. 498 à 500, 505 à 512, 579 à 585, 587 à 592, 609 à 614, 615 à 627 et 627 à 630. _ Vote. Séance du 17 février 1921, pp. 633 à 635. SENAT. Documents. _ Rapport de M. Mosselman. Séance du 22 mars 1921, n° 74. Annales parlementaires. _ Discussion générale et vote. Séance du 18 mai 1921, pp. 543 à 555. Session de 1919-1920. CHAMBRE DES REPRESENTANTS. Documents. _ Projet de loi tendant à garantir la liberté syndicale et exposé des motifs. Séance du 27 janvier 1920, n° 66. _ Proposition de loi de M. Devèze sur les conventions collectives du travail, et développements. Séance du 24 février 1920, n° 108. _ Rapport de M. Devèze sur ce projet et sur cette proposition de loi. Séance du 19 mai 1920, n° 277. _ Amendements de M. Woeste. Séance du 23 juin 1920, n° 382. Session de 1920-1921. CHAMBRE DES REPRESENTANTS. Documents. _ Amendements du gouvernement. Séance du 18 janvier 1921, n° 70. _ Rapport complémentaire par M. Houget. Séance du 20 janvier 1921, n° 81. _ Amendements du gouvernement et de MM. Tschoffen, Samyn et Poncelet. Séance du 17 février 1921, n° 122. _ Amendements de M. Dejardin et de M. van Walleghem. Séance du 23 février 1921, n° 136. Texte adopté au premier vote. Séance du 24 février 1921, n° 143. Annales parlementaires. _ Discussion générale. Séances des 17, 18 et 23 février 1921, pp. 637 à 649, 651 à 670, 672 à 674, 674 à 683, 683 à 692. _ Discussion des articles et vote en première lecture. Séance du 24 février 1921, pp. 704 à 709, 709 à 715, 715 à 721. _ Vote en seconde lecture. Séance du 2 mars 1921, pp. 747 et 748. SENAT. Documents. _ Projet voté par la Chambre, n° 53. _ Rapport de M. Braun. Séance du 22 mars 1921, n° 75. Annales parlementaires. _ Discussion générale et vote du projet. Séance du 18 mai 1921, pp. 543 à 554.

Début	Premier mot	Dernier mot			
	Travaux parlementaires	Table des matières			
					Version néerlandaise